

<https://lve-rhone.enseigne.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article622>

Demande d'assistants étrangers pour l'année 2023-24 : inscription sur ADELE

- Relations internationales -



Date de mise en ligne : mardi 12 décembre 2023

Copyright © Langues vivantes à l'école - Tous droits réservés

Les écoles qui souhaitent bénéficier d'un **assistant anglophone ou germanophone**, à raison de 6 heures hebdomadaires, doivent en faire la demande sur la plateforme ADELE. (voir la procédure ci-dessous)

Pour les écoles qui ne l'ont pas fait l'année dernière, et uniquement pour les établissements ne possédant **pas encore de compte**, il faut **procéder à la demande de création sur ADELE**.

Courant janvier suivra le **lancement de la campagne de recrutement des assistants 2024-2025** avec la "demande de poste" d'un assistant qui devra être déposée sur ADELE par les écoles.

Les contrats seront établis pour une durée de 7 mois (du 1er octobre au 30 avril pour la langue anglaise) ou de 6 mois (du 1er octobre au 31 mars pour la langue allemande) pour une mission d'appui auprès des enseignants.

L'assistant-e pourra intervenir au maximum 12 heures par semaine, réparties au sein de 2 écoles (voire 3 écoles).

– Voir la procédure ci-après :

<https://lve-rhone.enseigne.ac-lyon.fr/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/docx-a6e7c.svg>

Procédure d'inscription sur ADELE